

**RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE LILLE**

**CONCOURS NATIONAL DE LA  
RÉSISTANCE  
ET DE LA DÉPORTATION  
2024**

**Thème national :  
« Résister à la Déportation en France et  
en Europe »**

**Sujet**

**LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES  
LYCEES PROFESSIONNELS  
CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE  
DURÉE : 3 HEURES**

**Le candidat traitera, au choix, un des deux exercices  
proposés (composition OU analyse de documents)**

## Composition

*Durée : 3 heures*

Sujet : Comment résister à la Déportation en France et en Europe (1939-1945) ?

## Analyse de documents

*Durée : 3 heures*

**Consigne** : à partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, vous montrerez pourquoi et comment des Français résistent à la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Vous insisterez sur la diversité de ces Français.

### **Document n°1 : extraits du rapport de Jean Mabile, chef principal de la gare de Lille-Fives (29 août 1946)**

Le 11 septembre 1942, les Allemands ont procédé dans la ville à des rafles de personnes d'origine juive des deux sexes de tout âge qu'ils ont rassemblées en gare de Fives et parquées dans l'ancien réfectoire. Les captifs étaient surveillés par des gendarmes allemands, armés de revolvers.

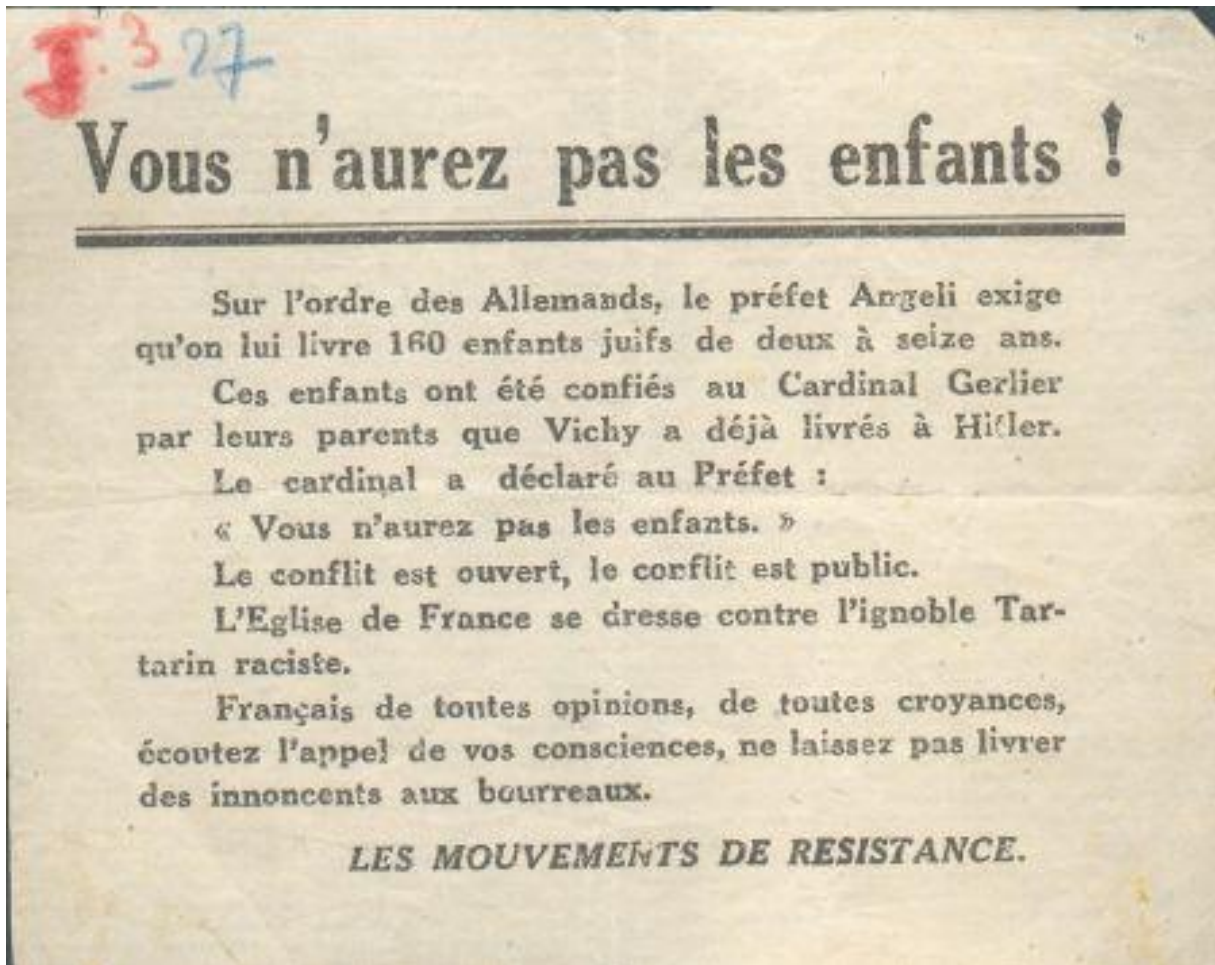
Le personnel de Fives, douloureusement ému du sort réservé à ces individus de toutes conditions, de tout rang et de tout âge, dans un élan spontané de solidarité, s'est empressé de leur porter secours et a employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour soustraire des infortunés à leurs oppresseurs qui devaient les emmener en fin de soirée par un train spécial amorcé à Lens vers les bagnes (1) nazis.

Sans conteste, l'agent qui fit preuve de plus d'audace dans cette affaire, qui s'exposa davantage aux risques de la répression, et qui a soustrait le plus grand nombre de personnes juives, à leurs tortionnaires (2) est Hoffmann, Marcel. Non seulement celui-ci a fait évader des personnes parmi celles qui étaient parquées dans les locaux déjà indiqués, mais à l'arrivée du train de Lens contenant déjà des Juifs ramassés sur le parcours, il a fait évader au moins trois personnes de ce train au nez et à la barbe des sentinelles (3) allemandes, doublées de gardiens de la paix et de la Police de l'État français et surveillées par des membres de la Gestapo en civil. Des agissements suspects ayant été remarqués à ce moment par ces derniers, un gardien français le mit en cause. Le lendemain, et à quelque temps de là, il fut inquiété par la police allemande.

Le cas des agents Douce et Saint-Maxent du dépôt de Fives m'est demeuré plus précis parce que leur action a été moins visible et plus rusée. Ces agents se sont présentés dans l'après-midi du 11 septembre 1942, ils se sont munis de balais, de seaux, de chiffons et ont simulé être des préposés à l'entretien et au nettoyage des locaux occupés par les Juifs. À la faveur de ce manège, ils ont caché dans la chambre n°8 désaffectée, une dizaine de Juifs où j'en avais précédemment enfermé deux à clé, qui ne voulaient pas courir le risque de fuir le jour. Avec mon consentement, deux armoires ont été transportées, par eux, au fond du couloir, de manière à masquer les portes des chambres n°7 et 8 situées dans un renforcement. Ils n'ont jamais fait état de leur action, ni demandé qu'il en soit officiellement rendu compte, considérant comme naturel et simplement humain, leur acte de dévouement devant une détresse aussi poignante qu'offrait celle de ces pauvres gens et ces pauvres enfants voués à une terreur que cependant, ils étaient encore bien loin de soupçonner (4).

- (1) Lieux de détention et de travail forcé
- (2) Bourreaux
- (3) Soldats
- (4) Des voisins, un cafetier et des infirmières viennent également en aide. Dans les jours qui suivent un comité de secours est créé pour protéger ceux qui ont été sauvés.

**Document n°2 : tract des Mouvements de la Résistance daté de septembre 1942.**  
Collections du CHRD (Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, Musée d'histoire), Ar.262.



Tartarin : expression péjorative pour qualifier une personne qui se vante.

Ce tract fait référence aux paroles prononcées par le Cardinal Gerlier qui avait décidé de bloquer la déportation des enfants juifs arrêtés lors de la rafle du 26 août 1942 dans la région de Lyon.